

## Article

---

« Québec, 1770-1790 : une province en rumeurs »

**Bernard Andrès**

*Les Cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 217-237.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045759ar>

DOI: 10.7202/045759ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# Québec, 1770-1790 : une province en rumeurs

PAR BERNARD ANDRÈS

*Elle court, elle court la rumeur, d'autant plus vite et d'autant plus loin qu'elle a trouvé dans la presse, sa courroie de transmission idéale. Et depuis l'essor des médias et d'Internet, elle se nourrit des nouveaux moyens de communication, tout comme ceux-ci se nourrissent des rumeurs. N'est-ce pas ainsi que l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone n'a jamais existé?*

PASCAL FROISSART (*La rumeur. Histoire et fantasmes*)

L'histoire de la rumeur ne date pas d'hier, ni même d'avant-hier, puisque, dès la Renaissance et le début de l'imprimerie, ragots, fausses nouvelles et récits de prodiges troublèrent l'imaginaire à travers l'Europe<sup>1</sup>. Au Bas-Canada, le passage d'une comète en 1811 est encore interprété par l'instituteur Louis Labadie comme un présage de guerre. Il n'en veut pour preuve que l'apparition d'une autre comète, à la fin du régime français, qui, disait-on alors, annonçait la Conquête de 1760<sup>2</sup>.

- 
1. M.T. JONES-DAVIES, dir., *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1997.
  2. LOUIS-GÉNÉREUX LABADIE, *Journal*, vol. 4, du 11 janvier 1811 au 31 juillet 1812 (ASQ: MSS 74). Rédigé entre 1794 et 1817, ce journal attend toujours une étude de fond (avis aux chercheurs). Il regorge d'observations sur l'époque, notamment sur les mentalités des milieux ruraux où l'instituteur a exercé. Quant à la « prédiction » soulevée par la comète de 1811, le fait est que les Américains envahirent à nouveau le Canada en 1812.

Nous avons tous à l'esprit des exemples de ces croyances populaires transmises par les « anciens », tout comme ces « légendes urbaines » qui alimentent encore, par vagues, les échanges contemporains. Si, depuis, le WEB a pris le relais de l'imprimé dans la diffusion des « canards » à l'échelle mondiale, la Toile s'est aussi dotée de garde-fous pour contrer l'invasion des « hoax » (ainsi nomme-t-on dans le monde cybernétique les rumeurs qui accablent l'internaute dès qu'il ouvre la boîte de pandore de son courriel). Un site Internet s'est même créé pour aider l'utilisateur à séparer le bon grain de l'ivraie et le mettre en garde contre les nouvelles formes de l'Imposture virtuelle : rumeurs, « spams », pourriels et canulars en tous genres<sup>3</sup>. On imagine bien que ce phénomène susciterait l'attention des doctes chercheurs. C'est chose faite. Depuis les années 1940, psychologues, sociologues, médiologues, politicologues et politiciens, se sont emparés de la rumeur, soit pour la comprendre, soit pour la « soigner », soit pour s'en servir comme « opérateur de sociabilité ». Il en va du contrôle des esprits et des sensibilités, puisque la rumeur comporte une dimension affective non négligeable. Friands de sondages, nos gouvernants traquent la moindre variation des humeurs populaires affectant la « pensée sociale ».

Dans le petit monde universitaire, on relève déjà plusieurs générations de chercheurs et autant d'écoles, depuis les travaux de Knapp (1944) à ceux de Froissart (2002)<sup>4</sup>. Ce dernier prend le contre-pied de la plupart des travaux antérieurs. Faisant la critique des médias et repensant l'épistémologie de l'objet, il dénonce les excès de la « rumorologie » (« science » des rumeurs), des « rumorologues » de la presse et de la « rumorographie », cette prétention des chercheurs à l'exactitude et au « vrai ». La rumeur ne fonctionne-t-elle pas d'abord au plan de l'imaginaire ? Peut-on, doit-on forcément interpréter chaque rumeur (« rumoran-

- 
3. « Un hoax est une information fausse, périmée ou invérifiable propagée spontanément par les internautes. Les hoax peuvent concerner tout sujet susceptible de déclencher une émotion positive ou négative chez l'utilisateur : alerte virus, disparition d'enfant, promesse de bonheur, pétition, etc. Ils existent avant tout sous forme écrite (courrier électronique, message dans un forum, etc.) et contrairement aux rumeurs hors ligne incitent le plus souvent explicitement l'internaute à faire suivre la nouvelle à tous ses contacts, d'où une rapide réaction en chaîne » : définition tirée du site « Hoaxkiller » : <[www.hoaxkiller.fr/questce/generalites.htm](http://www.hoaxkiller.fr/questce/generalites.htm)>
  4. A. LEVY, *Textes fondamentaux de psychologie sociale*, Paris Dunod, 1968, p. 170-185 ; EDGAR MORIN, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil 1969 ; MICHEL-LOUIS ROUQUETTE, *Les rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1975 (1975) ; J. GRITTI, *Elle court, elle court, la rumeur*, Ottawa, Stanké, 1978 ; ARLETTE FARGES ET JEAN REVEL, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants*, Paris, Hachette, 1988 ; FRANÇOISE REUMAUX, *Toute la ville en parle : esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; PASCAL FROISSART *La rumeur. Histoire et fantasmes*, Paris, Belin, 2002.

cie »), en présupposant que celle-ci est une forme de langage « spontané » inventé par le corps social pour exorciser ses peurs<sup>5</sup> ?

Quitte à sombrer moi-même dans la rumorancie, je propose ici d'examiner un certain nombre de rumeurs concernant l'histoire des mentalités canadiennes à l'époque qui me tient à cœur : la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi tous les « bruits » qui coururent alors dans la population, je m'attacherai à l'imaginaire de la reconquête. Comme littéraire, je serai surtout sensible aux traces orales de ces énoncés dans les premiers écrits privés et publics : journaux, correspondance (ce qu'on appelle « égo-documents ») et incunables de l'édition (gazettes et brochures). Ce travail n'est qu'un repérage préliminaire destiné à cerner le contexte énonciatif dans lequel circulèrent ces rumeurs et ce qu'elles trahissent d'une pensée sociale<sup>6</sup>.

\* \* \*

Dans ses *Intrigues françaises et américaines au Canada*, Jean-Pierre Wallot montrait bien comment, quarante ans après la Conquête, subsistait dans les esprits l'idée d'une reconquête par la France. Entre 1800 et 1802, toute une série d'incidents survenus au Bas-Canada témoignent d'une province agitée par les rumeurs et l'anxiété. Préparait-on une nouvelle invasion de la province et comment les Canadiens réagiraient-ils alors ? Leur loyauté serait-elle acquise au gouvernement britannique ? Ce dernier, notait Wallot, « imaginait des agents étrangers un peu partout dans la province<sup>7</sup> ». Un magistrat chargé du contre-espionnage « est fasciné par le chevauchement continu de la fiction et de la réalité » dans les témoignages recueillis<sup>8</sup>. Ce qui caractérise en effet l'histoire des mentalités et de l'opinion, c'est moins la réalité des faits que la façon dont l'imagination s'en empare et génère dans les populations, comme chez les gouvernants, les plus fabuleuses représentations. En examinant les archives politiques et judiciaires de la colonie, Jean-Pierre Wallot a retracé une série de « complots » ourdis par des étrangers (français ou américains) et relayés par des Canadiens hostiles aux Britanniques. Si la plupart de ces intrigues peuvent être documentées, puisqu'elles donnèrent lieu à des procès, ce qui frappe l'observateur, c'est le climat de confusion générale qui régnait

5. PASCAL FROISSART qui soutint sa thèse à l'UQAM en 1998 est depuis professeur à Paris VIII. Outre *La rumeur. Histoire et fantasmes*, *op. cit.*, on consultera le site suivant qui offre un certain nombre de ses articles sous format pdf : <http://pascalfroissart.online.fr/>

6. Je remercie Gérard Bouchard pour ses observations judicieuses sur ce texte.

7. JEAN-PIERRE WALLOT, *Intrigues françaises et américaines au Canada. 1800-1802*, Montréal, Leméac, 1965, p. 24.

8. *Ibid.*, p. 72.

alors dans la province et les « bruits » qui y circulaient. Nul doute que cette période de guerre lointaine avec la France et de relations ambiguës avec les États-Unis ne fût propice à la diffusion de fausses nouvelles. Il est en ainsi de toutes les conjonctures historiques marquées par la guerre, les épidémies, les conflits sociaux ou inter-ethniques ou les catastrophes naturelles. Pascal Froissart évoque au XX<sup>e</sup> siècle les « cliniques de la rumeur » mises en place par le gouvernement américain durant la Seconde Guerre, en vue de pourchasser et de combattre les « bruits inopportuns ». Reste que ce « magnifique outil de contrôle social<sup>9</sup> » est une arme à double tranchant qui peut se retourner contre l'autorité dans certaines circonstances. C'est ce nous tenterons de montrer à propos d'une époque antérieure de l'histoire canadienne, où coururent les premières rumeurs d'une reconquête. Avant d'examiner ces rumeurs, rappelons le contexte de leur diffusion et de leur réception, au moment de la première invasion américaine de la quatorzième colonie.

Dix ans de paix ont marqué la « Province of Quebec » au lendemain de la Cession. Mais à l'aube des années 1770, l'agitation des treize colonies américaines conduit les autorités britanniques à concéder aux Canadiens des droits religieux et juridiques. Destiné à s'assurer le loyalisme de la population francophone, l'Acte de Québec (1774) ne manque pas d'irriter les marchands anglais et les colons américains. Pour ces derniers qui s'estiment trahis par Londres, les concessions accordées aux papistes s'avèrent inadmissibles. Après le *Boston Tea Party* de décembre 1773, la rébellion s'exprime aux Congrès de Philadelphie. L'état de guerre est promulgué en 1775. Mais l'invasion de la quatorzième colonie a été précédée par une *Lettre adressée aux habitans de la province de Quebec* (26 octobre 1774). Cette première adresse ne manque pas d'adresse, justement. En vue de minimiser l'importance des questions religieuses, Henry Middleton donne l'exemple des Cantons suisses où « Catholiques & Protestans, ne laissent pas cependant de vivre ensemble en paix & en bonne intelligence ». Le président du Congrès américain suggère que les catholiques canadiens (alors majoritaires au Québec) n'auraient rien à craindre de la majorité anglicane des treize colonies à laquelle ils s'associeraient. Pourtant, à la même époque, un tout autre discours est tenu par les rebelles à la population anglaise de la métropole. Le notaire loyaliste Simon Sanguinet note dans son journal :

Qui auroit jamais cru que le Congrès après avoir écrit une lettre aussi amicale aux habitants de la province de Québec, ne cherchoit que le moyen de leur tendre des embûches et des pièges ? Car le fanatisme des Bastonnois est connu partout, — il n'a pas épargné le paisible Quaker ; pardonneroit-il aux Catholiques Romains ? qui professent une religion qui — selon leur lettre du 5<sup>e</sup> Septembre 1774, adressée au

9. PASCAL FROISSART, *op. cit.*, p. 236.

peuple d'Angleterre — a semé la persécution, la bigoterie, inondé leurs isles de sang et qui a porté partout le meurtre et la rébellion, — Ce qui ne prouve que trop des vues remplies d'artifice [...]»<sup>10</sup>.

Pour autant, les Canadiens semblent plutôt sensibles à l'offre de Middleton qui, bien que tirée à deux cents copies, fut amplement diffusée dans la province. Tout reposait alors sur la transmission orale, la lecture publique et le bouche à oreille, comme l'a bien montré Gustave Lanctôt en relevant, notamment, le rôle des femmes dans la diffusion et l'interprétation de ces nouvelles<sup>11</sup>. Un climat propice à la circulation des rumeurs se met en place dès que les relais énonciatifs se multiplient. Michel-Louis Rouquette étudie bien ce phénomène de distorsion et d'expansion de la rumeur dans la transmission du message à mesure que le réseau se complexifie<sup>12</sup>. Dans le cas du Québec, la nouvelle se fait rumeur en passant de la ville à la campagne, des marchands anglais sympatisants aux habitants du milieu rural et aux notables. Bien qu'hostiles aux « Insurgents », les figures de l'autorité (haut clergé, notaires) relaient en les commentant les nouvelles de l'invasion. C'est ce qui apparaît clairement dans les journaux des notaires Jean-Baptiste Badeaux (à Trois-Rivières) et Simon Sanguinet (à Montréal). Le premier le déplore amèrement : « les canadiens ont changé de sentimens par la Lettre qu'ils ont Reçu du congrès en date du 26. 8<sup>bre</sup> de l'année 1774 Lettre du congrès, dont chacun à interpreté a sa fantaisie<sup>13</sup> ». Cette « interprétation » et les variantes que la transmission orale introduit inmanquablement dans la chaîne sont à la base même de la rumeur. Le canal informel du bouche à oreille répercute, transforme et amplifie ce qu'avait lancé l'écrit (dans notre cas, l'imprimé)<sup>14</sup>. Sanguinet l'exprime clairement en marquant aussi le bris de confiance observable dans ce que les psychologues nommeront plus tard la « pensée naturelle »<sup>15</sup> :

- 
10. SIMON SANGUINET, « Le témoin oculaire de la guerre des Bastonnais en Canada dans les années 1775 et 1776. Journal de M. Sanguinet », dans HOSPICE ANTHELME BAPTISTE VERREAU, *Invasion du Canada. Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Ptre.* Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Éditeur, 1873, p. 19. Ici, comme dans les autres citations, je respecte l'orthographe originale.
  11. GUSTAVE LANCTÔT, *Le Canada et la Révolution américaine, 1774-1783*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1965, p. 66.
  12. MICHEL-LOUIS ROUQUETTE, *Les rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 22-37.
  13. JEAN-BAPTISTE BADEAUX, « Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-1776 », *La Revue canadienne*, vol. VII (mars 1870), p. 187.
  14. Les publicistes de l'époque étaient très sensibles à la transmission orale de leurs écrits. Pierre du Calvet, par exemple, prend bien soin de conseiller à ses correspondants de « faire la lecture » de son « Épître aux Canadiens » à « toutes les paroisses de la colonie », P. DU CALVET, *Appel à la Justice de l'État [...]*, Londres, s.ed., 1784, p. vi.
  15. MICHEL-LOUIS ROUQUETTE, *op. cit.*, p. 10.

Ce discours fit beaucoup d'impression sur l'esprit des habitants des campagnes, — Ils perdirent la confiance qu'ils avoient toujours eue jusqu'alors dans les personnes des villes capables de les détromper, et la mirent dans des mauvais sujets qui agissoient de concert avec le Congrès, — Cela vint à un point où les honnêtes gens fidèles à leur Roy furent obligés de se taire et le crime se montrait la tête levée sans être puni<sup>16</sup>.

Un net clivage s'effectue entre les élites et le peuple qui, même s'il demeure majoritairement neutre dans le conflit, exprime à sa façon sa défiance à l'endroit du pouvoir. Et parfois sa déviance. Comme nous le verrons à présent, il le fait par la rumeur, cette forme élémentaire d'opinion publique observable dans une collectivité majoritairement privée d'écriture<sup>17</sup>.

Si la chanson populaire trahit aussi à l'occasion des formes de mécontentement dans les couches les plus humbles de la société<sup>18</sup>, ce médium (ou ce qui nous en est parvenu) passe par l'écrit et s'avère donc filtré par une la culture lettrée. Recueillie par des individus alphabétisés, la chanson suppose aussi une maîtrise minimale des formes poétiques et prosodiques. Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les chansons publiées dans les incunables québécois sont reprises de publications européennes, ou rédigées par des lettrés du cru qui « essaient leur génie » dans les premiers périodiques. Même « l'Étrenne du petit gazetier » publiée et chantée le premier de l'an pour s'attirer la sympathie des « pratiques » (les abonnés) est souvent écrite sous pseudonyme par l'imprimeur, un journaliste, ou un écrivain<sup>19</sup>. À l'inverse, la rumeur se distingue par son caractère informel et accessible à tout un

16. SIMON SANGUINET, *op. cit.*, p. 21.

17. « À peine une personne sur six ou sept signe son acte de mariage entre 1760 et 1800 », note MICHEL VERRETTE, précisant : « la masse besogneuse, les agriculteurs et les artisans sont peu alphabétisés » (« Les usages de l'alphabétisation », dans PATRICIA FLEMING, GILLES GALLICHAN ET YVAN LAMONDE (DIR.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, volume I (*Des débuts à 1840*), Montréal, PUM, 2004, p. 177.

18. « Marchons en bons fanatiques : / Allons nous faire égorger ; / Puisque la Foi Politique / De nos sorts veut décider », égrène une chanson recueillie en 1776 par FRANCIS MASÈRES, *Account of the Proceedings of the British and other Protestants Inhabitants of the Province of Quebeck in North America in order to obtain a House of Assembly in that Province*, Londres, 1776, p. 112-114.

19. Sur ces questions de la chanson, de l'imprimé et des premières manifestations d'un sentiment national, voir BERNARD ANDRÈS, « Les lettres québécoises et l'imprimé : d'une émergence à l'autre », *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Volume I, op. cit.*, p. 409-418 ; « D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Voix et Images*, Université du Québec à Montréal, n° 78, printemps 2001, p. 474-497 et NOVA DOYON, « Valentin Jautard (1736-1787) et la *Gazette Littéraire* de Montréal (1778-1779) : vers un paradigme du littéraire au Québec », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2001.

chacun, quel que soit son niveau culturel (« J'ai entendu dire... », « Paraît que... », « Soi-disant que... », « Tout le monde sait... », « À ce qu'on dit... », etc.). Peu soucieuse de la forme, ni du caractère élaboré de son expression, elle est aussi bien relayée par « l'élite » que par le « commun ». Elle s'avère donc un mode d'accès privilégié des représentations sociales. On objectera que toute rumeur est relayée par du discours et que la saisie d'un corpus « rumoral » est médiatisée par l'écriture, quelle que soit l'oralité de l'expression première. Les exemples historiques que nous donnerons bientôt nous sont effectivement parvenus par des témoignages écrits, puis édités (journaux intimes, correspondances, dialogues). Certes, mais l'historien des lettres et des mentalités peut (et doit) déceler les traces de l'oralité première dans la transmission écrite de la rumeur. Il doit traquer le bouche à oreille dans ces témoignages souvent élaborés qui stigmatisent précisément la « sottise » de ces croyances et de ces pratiques informelles.

Un exemple daté d'octobre 1775. Pour déplorer l'irréligion de ses concitoyens, le notaire Badeaux ne trouve rien de mieux que de... colporter lui-même une rumeur :

[...] pendant toute La neuvaine le monde à été fort assidu à la messe et au salut, il s'y trouvoit de tres bons Chrétiens, mais Combien y en avoit-il d'autres? *J'ai oui dire moi même a plusieurs personnes* sortants de l'Eglise, qu'elles y alloient mais c'étoit pour prier Dieu que les Bostonnois gagnassent. Voila le point jusqu'ou on a poussé l'irreligion, Et puis doit on être Etonné si Dieu appesanty sa main sur cette miserable province<sup>20</sup>.

De fait, tout son *Journal des opérations de l'armée canadienne* est parsemé de ces marqueurs rumoraux : « l'on dit que », « l'on nous assure, mais... ». Tout se passe comme si le brave notaire désespérait de mettre de l'ordre dans les nouvelles de l'invasion militaire. C'est que cette dernière s'avère surtout une invasion politique et sémantique de la province<sup>21</sup>. D'où le soin que prend le tabellion à décliner et à décrier le nouveau vocabulaire diffusé par les révolutionnaires (« Liberté », « République », « Peuple », « Nation », « Congréganistes », « Amis de la cause commune », « Rebelles » et « Canadiens bastonnais »). Et de se moquer du *mundus inversus* prôné par les envahisseurs : « Rendre Le Roy Esclave et l'esclave Roy »<sup>22</sup>. Si Badeaux et le vicaire Saint-Onge invoquent l'Esprit Saint dans leurs prières et leurs

20. JEAN-BAPTISTE BADEAUX, *op. cit.*, p. 190. Ici, comme dans les autres citations, je souligne les marqueurs de rumeurs.

21. PIERRE MONETTE, BERNARD ANDRÉS ET AL., *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*: anthologie à paraître.

22. JEAN-BAPTISTE BADEAUX, *op. cit.*, p. 186.



processions pour sauver l'âme des Trifluviens, c'est que l'esprit des Lumières a envahi les mentalités, comme on l'a vu plus haut dans la citation de Sanguinet. Cette confusion des sentiments populaires entrave tout discours d'autorité, mais conduit aussi le notaire à glisser incessamment de la nouvelle à la rumeur :

L'on dit [...] que les gens de quebec ont fait faire un cheval de Bois, qu'ils ont mis sur les murs du côté du faubourg S<sup>t</sup> jean, avec une Botte de foin devant luy, et une inscription en ces termes. *quand ce cheval aura mangé cette Botte de foin, nous nous rendrons* (15 mars 1776).

[...] l'on dit que M. Bailly prêtre est un autre dont on ignore le nom ont été tués dans cette action. Comme cette nouvelle se rapporte si différemment, on ne peut y faire aucun fondement [...] (30 mars 1776)

La formulation de ces énoncés renvoie bien au champ sémantique actuel de la rumeur comme « bruit qui court, nouvelle qui se répand dans le public, dont l'origine et la véracité sont incertaines ». Mais ces exemples rappellent aussi le vieux sens attesté depuis le XV<sup>e</sup> siècle de « bruit confus de personnes qui protestent ». De fait, rumeur et protestation vont de pair dans des collectivités en crise où tel groupe social inquiet de son sort oppose des « bruits incontrôlables » aux canaux officiels d'information. Il n'est pas indifférent que les recherches sur la rumeur se soient développées au moment de la Seconde Guerre mondiale quand l'État américain s'est inquiété d'une possible dégradation de la pensée sociale. Aux fausses rumeurs qui eussent démoralisé la population, il fallait alors opposer une doxa correctrice. Dans les années 1940-1950, les psychologues se chargeaient de comprendre le phénomène à des fins thérapeutiques : corriger la rumeur en rétablissant « la vérité ». Ce qu'on oublie peut-être, c'est qu'à l'origine, les nouveaux États-Unis d'Amérique procédèrent eux-mêmes à la diffusion de rumeurs pour déstabiliser l'opinion publique canadienne. Certes, la propagande imprimée du Congrès est bien connue dans l'historiographie québécoise, notamment depuis l'étude de Gustave Lanctôt (1965). Mais s'est-on assez soucié des rumeurs alors provoquées dans la population par cette invasion de mots et de nouveaux concepts ? L'étude de ces rumeurs ne pourrait-elle pas contribuer à une « histoire populaire » du Québec, sous l'angle des productions orales ? Les exemples suivants donneront un aperçu de l'intérêt de ce corpus et inspireront peut-être des étudiants en mal de sujets de thèses.

### Des histoires « à petit bruit »

Nous sommes à l'automne 1777. Voilà plus d'un an que les Bostonnais ont retraits. Les colonies anglaises d'Amérique ont déclaré leur indépendance (qui ne sera reconnue par l'Angleterre qu'en 1782). Entre-temps, les troupes britanniques ont engagé des combats sur le territoire américain sous les ordres du général

Burgoyne. Sa cuisante défaite à Saratoga marque non seulement un tournant dans la guerre d'Indépendance, mais elle trouble aussi les esprits au Québec. En effet, plusieurs Canadiens placés sous l'autorité de Burgoyne témoignent de son incompetence et de sa morgue à leur endroit<sup>23</sup>. Certains ont été faits prisonniers à Boston, d'autres, capturés l'année précédente, durant l'invasion, ont été libérés. C'est le cas d'Antoine Juchereau-Duchesnay dont la sœur, Marie-Catherine, dite Saint-Ignace, religieuse de l'Hôpital Général de Québec, entretient une correspondance avec une ancienne consœur établie à Tours. Les nouvelles vont vite, ainsi que les rumeurs. Dans une lettre du 24 octobre 1777, sœur Saint-Ignace s'en fait l'écho<sup>24</sup>. Cette relation permet de comprendre comment la population canadienne a vécu l'invasion et ses suites, tant dans les villes que dans les campagnes. Il y est question du gouverneur Carleton, de Luc de La Corne et d'un certain nombre de personnalités alors engagées dans l'action. C'est aussi le clivage entre, d'une part, le point de vue d'une religieuse prompte à rendre les civilités au gouverneur et, d'autre part, ce qu'on devine du comportement populaire. On y trouve, racontés par le menu, des échos de la cohabitation avec les protestants, ou des détails sur la communauté des hospitalières. S'y mêlent l'incendie de la ménagerie du couvent et le décès d'un grand vicaire : extrême-onction administrée à l'un et soins dispensés aux cochons rescapés des flammes. La chronique de Sœur Saint-Ignace prend fin avec l'intervention tardive des pompiers britanniques et la pompe des solennités tenues en l'honneur de Mgr de Saint-Vallier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son décès. S'esquisse ainsi, sur fond de guerre d'Indépendance américaine, le quotidien de la *Province of Quebec*. La micro-histoire dans les mailles de l'Histoire. C'est dans cette micro-histoire que j'observe, pour ma part, des traits de mentalités communs aux habitants à propos du « retour des Français ». Examinons les rumeurs colportées à travers la province et relayées par des légendes populaires hautes en couleurs.

À propos des opérations militaires de Burgoyne et de Howe, sœur Saint-Ignace dit à la fois les ignorer et en avoir une connaissance indirecte : « Beaucoup de nouvelles nous parviennent à ce sujet sur lesquelles nous ne pouvons nous fonder, ce qui nous maintient toujours dans l'inquiétude sur notre sort à venir ». Tout comme chez Badeaux, l'information s'avère partielle et partiale ; elle circule dans un climat d'anxiété propice à la rumeur. Le premier « on dit » porte sur les

23. *Lettre de Luc de La Corne aux journaux Londoniens*, reproduite par MICHEL BIBAUD dans *L'Observateur*, t. 1, n° 25, 25 décembre 1830, p. 386-388.

24. La transcription de cette lettre datée du 24 octobre 1777 est effectuée par Julie Roy d'après la version manuscrite transcrite dans *Extrait du Registre des Lettres parties du Canada* des Archives des Augustines de l'Hôpital général de Québec, p. 7-26. Les références suivantes à ce texte seront données par la mention « Sœur Saint-Ignace », suivie du numéro de page.

« sauvages » engagés auprès des Canadiens. Toutes les idées reçues concernant la barbarie amérindienne ressurgissent chez la religieuse qui se désole de compter « cette malheureuse nation » parmi les alliés :

[...] je ne sçais si c'est l'esprit de vengeance qui les a engagés à faire des cruautés, mais on dit qu'il en ont exercé d'horribles. Un village où ils ont été a péri en entier ; ils n'y ont épargné ni femmes, ni enfants. Je pense bien que cela ne vous surprendra pas, car vous devez connoître parfaitement cette malheureuse nation<sup>25</sup>.

Quelques lignes plus bas, Sœur Saint-Ignace évoque la levée par Carleton d'un nouveau régiment de Canadiens :

Pour les habitants dont on a voulu se servir, ils ont reçu les ordonnances sans résistance, *quoiqu'ils ne soient pas encore revenus de leur erreur au sujet du retour des François* dans ce païs, plusieurs fois depuis le printemps, même avant le départ des glaces, ils les ont vus en une flotte considérable prête à paraître devant Québec, et de plus des nations qui leur étoient jointes, que l'on ne connoissoit pas, et qui étoient tout encuirassées<sup>26</sup>.

Commentant cette croyance populaire relayée par des témoins oculaires (!), la religieuse parle d'« histoires [...] débitées de temps en temps jusqu'à la mi-octobre, mais à petit bruit »<sup>27</sup>. Voilà bien le mode de transmission de la rumeur quand pèse sur la population la censure de guerre. Certains « sots » de Canadiens, ajoute-t-elle, n'ont-ils pas été incarcérés « pour leur hardiesse à débiter des nouvelles »<sup>28</sup> ? Il n'est pas indifférent que ces rumeurs associent le retour des Français à ceux des Bostonnais. Nous verrons en effet la stratégie de communication qu'avait adoptée Washington à cette époque. Retenons pour l'instant que les plus audacieux des sympathisants canadiens avaient « annoncé hautement et avec menace »<sup>29</sup> les nouvelles en question. C'est dire qu'une frange de la population n'hésite pas à prendre la parole, mais elle le fait dans le seul registre qui lui soit disponible : celui de la fable. Chez ces individus majoritairement analphabètes, on l'a vu, l'opinion s'exprime oralement, certes, mais elle s'appuie sur une logique particulière dont l'argument échappe à la religieuse. Deux positions politiques s'affrontent ici, mais aussi deux strates sociales et deux cultures. Face au petit peuple du monde rural qui voit d'un bon œil le désarroi des élites face à la menace républicaine, Marie-Catherine Juchereau-Duchesnay incarne une autre vision du monde. Celle de la sœur d'Antoine Juchereau-Duchesnay, officier dans l'armée et dans la milice, seigneur et homme politique, fils d'Antoine Juchereau

25. SŒUR SAINT-IGNACE, p. 14.

26. *Ibid.*, p. 15.

27. *Ibid.*, p. 15.

28. *Ibid.*, p. 15.

29. *Ibid.*, p. 15.

Duchesnay, seigneur, et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière, elle-même issue d'un vieille famille canadienne. Fille de seigneur, Marie-Catherine apprécie peu le comportement des censitaires colporteurs de mauvaises nouvelles qui la plongent, dit-elle, « dans l'inquiétude sur notre sort à venir<sup>30</sup> ». Elle ne peut porter qu'un regard condescendant sur ces rumeurs « extraordinaires » :

Des aventures très extraordinaires en différentes occasions, qu'ils donnoient comme vérités évangéliques, leur en étoient des preuves certaines, et quoi qu'elles soient inventées par de pauvres idiots qui comme vous jugerez, ne peuvent manquer d'être ridiculement bâties. Je ne veux pourtant vous laisser ignorer celles du printemps qui je pense, vous feront rire en excitant votre pitié pour ces pauvres gens insensés et méchants en même temps<sup>31</sup>.

Comme, en des temps lointains, la verve populaire inventait des prodiges pour conjurer le mauvais sort<sup>32</sup>, l'imaginaire des habitants conçoit et colporte les pires inventions pour traduire leurs espoirs d'une reconquête :

En avril, ils firent courir le bruit qu'une perdrix blanche étoit apparue à un habitant de la Pointe-Lévy qui alloit faire ses semences, et lui conseilla de remporter son bled parce qu'on ne pourroit semer cette année, qu'il y alloit avoir trois hivers de suite, et que le pont devant Québec prendroit le premier may. À Beauport, une corneille en dit autant. L'on accusa aussi un cheval d'avoir prédit qu'une boule de feu tomberoit du ciel qui embraseroit la ville de Québec. Un chien dit qu'une pluie de sang tomberoit dessus, dans lequel l'on iroit jusqu'à la jartière ; La bonne femme Lébé dont je pense vous avez ouï parler, qui ne parloit que lorsqu'on la saignoit, seulement pour faire des prédictions, et que l'on avoit dit morte il y a deux ou trois ans, fut ressuscitée en ce temps pour avertir que les Bostonois prendroit cette ville dans le mois de juillet cette année, et la remettroit aux Français dans celui d'août<sup>33</sup>.

Sœur Saint-Ignace a beau rassurer sa correspondante en affirmant que « nulle de ces prédictions ne s'est vérifiée », elle ne peut elle-même, au terme de son témoignage, que regretter secrètement l'inaccomplissement du vœu populaire. Parfaitement lucide, l'annaliste de l'Hôpital Général de Québec ne se fait plus d'illusions sur l'ancienne métropole : « Dieu veuille, s'il lui plaît nous rendre à nos chers François, le faire à moindre prix ; mais c'est ce que je pense nous ne verrons jamais, car il y a toute apparence que nous sommes les moindres objets de leurs soucis<sup>34</sup> ». Ainsi, tout en fustigeant la rumeur, la religieuse en vient à la relayer, mais aussi à y participer. Ne s'y complait-elle pas en son for intérieur ? Il faut

30. *Ibid.*, p. 14.

31. *Ibid.*, p. 14.

32. DENIS CROUZET, « Sur la signification eschatologique des « canards » (France, fin XV<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle) », dans M. T. JONES-DAVIES, *op. cit.*, p. 25-45.

33. SŒUR SAINT-IGNACE, p. 16. *op. cit.*,

34. *Ibid.*, p. 17.

reconnaître que la tâche n'était pas aisée pour les élites religieuses partagées entre leurs anciennes allégeances et les appels au loyalisme britannique. Plus évidente et « naturelle », apparaissait au peuple l'option des Bostonnais qui, fort habilement, faisaient appel au Roi de France et à ses représentants en Amérique.

### La rumeur de Lafayette (1780)

L'exemple d'une vraie-fausse lettre de Lafayette aux Canadiens, en 1780, illustre bien le jeu auquel devaient faire face les Canadiens, tout autant que les Britanniques à la même époque. Dès l'arrivée de Lafayette aux États-Unis, en 1777, l'idée d'une seconde invasion du Québec fait son chemin, alimentée par le général Gates, rival de Washington. Avec la fougue de ses vingt ans et le prestige de son nom, Lafayette pourrait utilement conduire l'expédition, ce que le Congrès finit par lui confier, le 23 janvier 1778<sup>35</sup>. Mais, outre les réticences de Washington, le jeune officier qui finance lui-même sa campagne doit surmonter plusieurs obstacles. On ne lui accorde point les forces souhaitées et il s'avise bientôt des intrigues entourant ce projet. Comme, par ailleurs, Schuyler et Arnold s'opposent à une opération aussi mal préparée et qu'on se méfie des réactions canadiennes, le 2 mars 1778, le Congrès remet « l'irruption du Canada » aux calendes grecques. Mais la rumeur va bon train. Au Québec, Carleton renforce les ouvrages de défense. Il est bientôt remplacé par Haldimand. On apprend que la France s'est officiellement alliée aux colonies rebelles. Elle n'entend point, toutefois, reconquérir le Canada. Versailles s'attache seulement à réduire la puissance anglaise en expédiant des armes par le truchement de Beaumarchais et en laissant des volontaires comme Lafayette s'engager dans les rangs américains. Toutefois, la France n'aidera pas les *Insurgens* à conquérir le Québec. De façon assez retorse, elle entend inquiéter tout à la fois Londres sur sa possession septentrionale et Philadelphie sur la présence anglaise au Québec. Pas question de permettre aux Américains de s'accaparer tout le nord-continent : le maintien du Québec sous la domination anglaise assure à la France « un principe utile d'inquiétude pour les Américains<sup>36</sup> ». Ceux-ci nécessitant l'appui de Versailles, ils lui resteront obligés et maintiendront de la sorte une sainte alliance contre Albion !

Qui soupçonnerait pareille duplicité ? Ni Lafayette, ni, sûrement pas, les Américains, rassurés par le fait que le traité franco-américain écarte explicitement toute velléité française de reprendre Québec. Ratifié le 4 mai 1778, ce traité

35. GUSTAVE LANCTÔT, *op. cit.*, p. 199-227.

36. Cité par GUSTAVE LANCTOT, *op. cit.*, p. 203.

n'interdit pas, toutefois, au *Congréganistes* d'alarmer Haldimand. Aux fins de leur propagande, les Américains continuent à laisser planer le doute sur les prétentions de Versailles à l'endroit de son ancienne colonie. Du côté québécois, un formidable réseau de contre-espionnage est alors mis en place par Haldimand, avec l'appui de Canadiens influents comme Godfroi de Tonnancour et François Baby. Au château Saint-Louis, on se méfie des habitants qui résistent aux corvées et manifestent un réel esprit d'insubordination, colportant au besoin toutes sortes de rumeurs (comme on l'a vu plus haut). Le Congrès mise là-dessus et relance à l'automne 1778 l'idée d'une invasion. On confie à Lafayette le soin de convaincre l'amiral d'Estaing, mais aussi Paris (où réside alors Franklin) de coopérer à la chose. Après la « Déclaration » de d'Estaing « aux anciens François de l'Amérique septentrionale » (28 octobre 1778), le Congrès prépare activement un plan d'attaque. Là encore, Washington s'y oppose. Il le fait moins pour les raisons officiellement alléguées (difficulté de l'entreprise), que pour des motifs politiques officieusement transmis au président du Congrès : et si la France conservait sa colonie après l'avoir reconquise ? De part et d'autre, on le voit, méfiance et duplicité entre les « frères alliés ». Seul Lafayette continue de nourrir l'innocent projet de l'invasion. À l'hiver 1779, on l'invite à y surseoir. Mais l'année suivante, comme la France se décide enfin à envoyer de puissants secours en Amérique, Washington conçoit un nouveau plan. Lafayette en sera le principal acteur, ou plutôt le scripteur. Car il s'agit moins d'une réelle invasion que d'une fiction destinée à inquiéter les Anglais.

Même si la France ne pourra finalement dépêcher que la moitié des 12 000 hommes prévus, la propagande américaine entend bien exploiter à fond la nouvelle et relancer la rumeur d'une (re)conquête du Canada. Pour cela, Washington a besoin d'un figurant, d'une caution et d'une plume. Il prend la sienne et, le 19 mai 1780, il propose à l'intention de « My dear Marquis » un brouillon de « Proclamation to the Canadians<sup>37</sup> ». Lafayette est chargé de rédiger sur ce canevas une adresse qui alimentera aux yeux des Britanniques la rumeur d'une invasion du Canada, entreprise cette fois-là par les forces alliées franco-américaines. Signée par Lafayette en son nom propre, mais aussi comme représentant de Louis XVI et du Congrès américain, cette proclamation devra, précise Washington, présenter « an air of probability ». Pour donner plus de vraisemblance à la chose, il conviendrait d'écrire deux lettres, conseille encore le général américain. L'une annonçant l'arrivée d'une flotte et d'une armée française dans le Saint-Laurent devrait aussi évoquer le ralliement du Canada à la confédération américaine. Tout

37. « George Washington to Marquis de Lafayette, May 19, 1780 » ; Series 3b, Varick Transcripts, p. 336-338, dans *George Washington Papers at the Library of Congress, 1741-1799*, American Memory.

en assurant aux Canadiens qu'ils jouiraient alors des mêmes privilèges que leurs voisins du sud, on les dissuaderait d'aider de quelque façon les Anglais à défendre leur province. L'autre proclamation supposerait que les forces alliées seraient déjà arrivées et inviterait les Canadiens à s'y joindre. Les deux adresses émaneraient donc d'un officier français (Lafayette) mandaté par les deux puissances alliées. Et l'astucieux Washington d'ajouter : « The more mystery in this business, the better ». Car on s'arrangera pour faire transpirer l'affaire en feignant alors de s'être laissé prendre.

On l'aura compris, cette fausse proclamation ne s'adresse point aux Canadiens, mais aux Britanniques toujours maîtres de New York. C'est là, exclusivement, qu'on diffusera le texte une fois imprimé. Les autres exemplaires seront brûlés à l'arrivée des renforts français, comme l'explique Lafayette dans une lettre secrète au ministre La Luzerne<sup>38</sup>. La proclamation rédigée en français par le marquis reprend pour l'essentiel les idées de Washington : « L'heure est enfin venue où le Canada sera rendu à lui-même et où, se joignant aux treize États indépendants, il resserrera les liens de cette profonde amitié qui les unit à jamais à la France ». En voici un assez éloquent extrait :

C'est avec une satisfaction toute particulière que le Marquis de La Fayette, Major général au service desdits États-Unis d'Amérique, commandant du Régiment des Royal Dragons et Commandant en chef des Troupes américaines destinées au Canada, avec l'Armée française, &c... , en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, déclare au nom du Roi et au nom du Congrès des États-Unis, à qui de droit, que dans cette juste guerre, où Sa Majesté se trouve engagée et en conséquence des Représailles auxquelles elle a été contrainte, de par les hostilités ouvertes de la Grande-Bretagne, il a eu le commandement d'une armée de terre et de mer qui secondera celle des États-Unis, en vue de joindre le Canada à la Confédération. En vertu de l'Alliance qui les attache à la France, Sa Majesté invite la Noblesse et les Habitants à rejoindre les deux armées dans cette heureuse Révolution. Jugeant de l'affection des Canadiens par ses propres sentiments à leur endroit, Sa Majesté est intimement persuadée, à l'instar du Congrès des États-Unis, que les troupes alliées trouveront dans le pays toutes les ressources et les secours voulus (sans nuire d'aucune manière aux intérêts des Habitants), et que les Canadiens ne manqueront pas de s'assurer à nouveau les faveurs des Sauvages et d'obtenir d'eux tout le concours désiré pour le succès de l'entreprise<sup>39</sup>.

38. Lettre du 25 mai 1780, citée par MARCEL TRUDEL, in *Louis XVI, le congrès américain et le Canada 1774-1789*, coll. « Publications de l'Université Laval », Québec, Quartier Latin, 1949, p. 178.

39. Transcription de Pierre Monette d'après l'édition originale : MARQUIS DE LAFAYETTE, « L'amour paternel qui a toujours animé le cœur du roy pour les habitans du Canada [...] », s.l., s.é., 1780, placard, 1 f.

La lettre destinée à alimenter les rumeurs est publiée à cinq cents exemplaires par Benedict Arnold. Toutefois, comme convenu, elle ne parvient qu'aux seules autorités anglaises : Henri Clinton, commandant de New York qui la transmet à lord Germain. Mais, non avisé de la ruse, Arnold tombe lui-même dans le panneau et, sur le point de trahir les États-Unis, il annonce aux Anglais que l'invasion franco-américaine aura bien lieu. Haldimand en est saisi. Sans accorder trop de fondement à la nouvelle, il se prépare à toute éventualité. Des arrestations surviennent. C'est que le caractère explosif de la proclamation n'échappe à personne. Qu'advierait-il des Canadiens si elle leur parvenait vraiment et que, répondant à l'appel, ils se révoltaient contre Londres avec le fallacieux espoir d'une reconquête française? À tel point que Lafayette lui-même, pressentant le danger, s'efforce avec sollicitude d'épargner les Canadiens. Pour les enjoindre de « rester tranquilles jusqu'au moment où nous voudrions les porter à se décider en notre faveur », il dépêche deux espions canadiens. Il reste que, d'affirmations en dénégations, la fausse nouvelle passe quand même la frontière géographique et, surtout, psychologique. La rumeur s'empare alors des esprits et des cœurs. Lanctôt peut écrire à propos du climat qui régnait alors dans la province : « les Canadiens se remettent à croire, mélange d'opinions et d'espoirs, à l'apparition d'une flotte française<sup>40</sup> ». Tout indique, par la suite, que cette rumeur eut la vie longue. Nous avons vu, plus haut, comment elle court encore vers 1800, au moment des intrigues étudiées par Jean-Pierre Wallot.

Pour comprendre la prégnance de cette pensée sociale dans la population canadienne, il faudrait l'appréhender dans toutes ses manifestations et sur une longue durée allant au moins de la fin des années 1750 jusqu'aux années 1850 (arrivée de *La Capricieuse*)<sup>41</sup>. En toile de fond, l'ambivalence des Canadiens à l'égard de la France (ou des Frances), telle que Claude Galarneau l'a étudiée jusqu'à 1815 et au-delà, avec la « légende napoléonienne au Québec<sup>42</sup> ». C'est cette même ambivalence que Yvan Lamonde situe plus largement par rapport à l'Angleterre, aux États-Unis et à Rome<sup>43</sup>. Dans *La France devant l'opinion canadienne*, Galarneau pointe justement un certain nombre de rumeurs sur Louis XVI,

40. GUSTAVE LANCTÔT, *op. cit.*, p. 223 (Lancôt se base ici sur une lettre du général Haldimand datée du 13 août 1780).

41. Nul doute que, sur une plus longue durée, le périple de Charles de Gaulle sur le Chemin du Roy, en 1967, figurerait au terme de ces manifestations.

42. CLAUDE GALARNEAU, « La légende napoléonienne au Québec », *Recherches sociographiques*, XXIII, n° 1-2 (janvier-août 1982), p. 163-174 et *La France devant l'opinion publique canadienne (1760-1815)*, Québec, P.U.L., 1970.

43. YVAN LAMONDE, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001, p. 29-61.



à la mort duquel certains Canadiens ne pouvaient encore se résoudre en 1798 : « Il est caché, disent-ils, et il reparaitra, il a le pouvoir de se rendre invisible »<sup>44</sup>. Également rapporté par Philippe Aubert de Gaspé : « tout cela était un conte inventé par les Anglais<sup>45</sup> ».

### « Coureurs de côte » et « Rodeurs de Campagne »

Pour qu'une croyance s'installe dans la pensée sociale, elle doit puiser dans « le musée de la mémoire », note Françoise Reumaux<sup>46</sup>. La crédibilité de la rumeur s'explique chez ceux qui la reçoivent et la colportent par le sentiment d'une répétition et d'une réactualisation sans fin d'un événement passé. D'où, explique Reumaux, l'aspect paramnésique de la rumeur : « comme une impression de déjà-vu ou de déjà-entendu<sup>47</sup> ».

Un dernier exemple puisé dans notre corpus illustre bien ce phénomène. Il s'agit d'une brochure de propagande publiée au Bas-Canada en 1794 : *Le Canadien et sa femme*<sup>48</sup>. Attribuée à François Baby, fonctionnaire loyaliste, ce « petit catéchisme politique » explique aux habitants pourquoi ils doivent se soumettre à la prochaine Loi de la milice. Rédigé sous forme de dialogue entre Brigitte et André, ce texte est destiné à corriger l'opinion publique, trop encline, selon le gouvernement britannique, à donner crédit aux rumeurs. Ces dernières fustigent le service militaire par tirage au sort, recrutement peu populaire, surtout dans les campagnes. Lui-même capitaine de milice, Baby connaît bien les réticences des habitants et s'applique à les dénoncer une à une. Ce faisant, tout comme Badeaux et Sanguinet, vingt ans plus tôt, il relaie lui-même lesdites rumeurs et nous permet de mieux comprendre comment elles circulaient alors en milieu rural. Apprécions la maladresse de l'argumentaire chez l'auteur qui s'exprime par la bouche d'André, mais aussi la fausse naïveté de Brigitte, personnage plein de bon sens. Si elle finit

44. CLAUDE GALARNEAU, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Armand Colin, 1970, p. 331.

45. *Ibid.*

46. FRANÇOISE REUMAUX, *Toute la ville en parle : esquisse d'une théorie des rumeurs*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9.

47. *Ibid.*

48. Anonyme (attribué à FRANÇOIS BABY), *Le Canadien et sa femme*, [s.l., s.éd.] 1794. Voir la réédition de JOHN HARE : *François Baby. Le Canadien et sa femme : une brochure de propagande politique (1794)*, Ottawa, Fontenay, 1994. Sur cette brochure, voir aussi KATRI SUHONEN, « Le Canadien entre chimère et bonheur : étude de deux dialogues de propagande politique à la fin du XVIIIe siècle », dans BERNARD ANDRÉS ET NANCY DESJARDINS (ÉD.), *Utopies en Canada, 1545-1845*, Université du Québec à Montréal, Figura, textes et imaginaires, n° 3, 2001, p. 103-118.

par approuver son mari, ce n'est pas sans lui opposer, tout au long de l'échange, une *vox populi* amplement nourrie par la rumeur :

BRIGITTE.

Pourquoi donc il y a environ vingt ans les Bostonnois vinrent armés ici sur nos terres ?

ANDRE.

C'étoit pour nous embrouiller dans leur querelle, et attirer la guerre de chez eux chez nous, ensuite se rendre nos maîtres –

BRIGITTE.

*On dit que* des Etrangers vouloient venir ici l'automne et le Printems derniers – Est-ce qu'ils n'étoient pas bien chez eux ?

ANDRE.

Pas si bien que nous sommes ici, et puis ce sont des ambitieux qui font des Projets contre nous.

BRIGITTE.

*On dit pourtant que* ce sont de bonnes Gens, et qu'ils ne veulent pas nous faire de Mal<sup>49</sup>.

N'oublions pas qu'en cette même année 1794, oeuvraient dans le Bas-Canada des émissaires français venus des États-Unis, alors que circulait le pamphlet « Les Français libres à leurs frères du Canada<sup>50</sup> ». Préfigurant les « cliniques de rumeurs » mises en place au siècle suivant, le dialogue de Baby s'efforce de rétablir la confiance du public à l'égard des autorités britanniques en distinguant les « bons » des « mauvais » sujets. Parmi ces derniers: les « coureurs de côte » et les « Rodeurs de Campagne », plaisantes dénominations des colporteurs de rumeurs<sup>51</sup>. Les extraits suivants donnent le ton du dialogue :

BRIGITTE.

*Ils nous font dire par des coureurs de côte*, que nous ne sommes pas Libres.

ANDRE.

Libres, nous le sommes je t'assure – Quoique nous soions en Milice comme eux, nous n'attaquons pas les autres chez eux. Nous nous marions quand nous le voulons ; nous labourons nous terres sur le sens qui nous fait plaisir ; nous les vendons ou

49. *Le Canadien et sa femme*, 1794, *op. cit.*, p. 2-3 (je souligne les marqueurs de rumeurs : « on dit », « ils disent », etc.).

50. « Les Français libres à leurs frères du Canada », pamphlet attribué à EDMOND-CHARLES GENET, représentant de la République française aux États-Unis. Genet avait été informé des sentiments populaires canadiens par un Montréalais pro-révolutionnaire, HENRI MÉZIÈRE, lui-même auteur probable de *La Bastille septentrionale*, publiée anonymement chez Fleury Mesplet en 1791.

51. Les citations suivantes du *Canadien et sa femme* sont tirées des pages 7 à 14.

échangeons, ainsi que nos denrées. aussi chères que nous pouvons — Nous envoyons de notre Bled vendre aux Etrangers hors de notre pays, nous ne sommes pas forcés comme eux de prendre en payement de la Monnoie de papier, et nous allons à l'Eglise qui nous plait.—

BRIGITTE.

*Ils disent* qu'ils se battent pour la Liberté.

[...]

BRIGITTE.

Ils nous font dire aussi que par notre alliance ou nos conventions, on nous a promis de nous laisser neutres.

[...]

*Ils disent que ce Tirage au Sort va nous faire Soldats.*

ANDRE.

Qui oseroit nous faire soldats malgré nous. Le Roi ne le voudroit et ne le peut pas faire. Je te ferois dire par notre Gouverneur et tous ses Officiers, que les Soldats toujours en regiment, ne se font que de ceux qui veulent eux mêmes s'engager volontairement dans les Troupes.

BRIGITTE.

Je ne serois plus inquiete, si notre Général me disoit cela.

[...]

BRIGITTE.

Est-ce qu'il n'y a pas de Loi qui punisse *les menteurs qui troublent l'Esprit* des bonnes Gens de Campagne?

ANDRE.

Il y en a des Loix chez toutes les Nations; autrement tout seroit en désordre.

[...]

BRIGITTE.

*On dit que ce Sort est pour envoyer nos hommes hors de la Province ou dans les Batiments, peut-être aux Isles.*

ANDRE.

Voila encore un de *leurs Mensonges*. Je te dis que je te ferai lire la Capitulation à Québec quand tu voudras. L'article 39 assure que les Canadiens resteront en Canada, et ne pourront être portés ni transmigrés en Angleterre ni en d'autres païs ou Colonies. L'article n'a excepté que les malheureux Acadiens, parcequ'ils s'étoient révoltés contre les Loix, leurs promesses et les Ordres.

BRIGITTE.

*On dit que* l'Ordonnance de 1787 règle ce commandement de Milice, et qu'on peut garder de nos hommes pendant deux ans en service, sans les payer, tandis que les autres restent tranquilles à travailler chez eux à leur profit.

ANDRE.

C'est trop de tems et peu de Salaires, mais notre Gouverneur, le Conseil, et nos Représentants viennent de faire une meilleure Loi, que tu vas voir imprimée en peu de jours.

[...]

ANDRE.

Dis moi donc, chere Brigitte, qui t'avoit fourré tous ces mensonges et ces inquiétudes dans l'Esprit.

BRIGITTE.

On est si peu habitué à ces Commandements, et puis *ces Rodeurs de Campagne avec leurs nouvelles*, nous rendront foux, si on les laisse faire.

On le voit, cette brochure est une entreprise de contrôle de l'opinion et se dresse en fait contre la Rumeur. Comme d'autres textes religieux et d'autres manifestes loyalistes du temps, ce dialogue à saveur loyaliste révèle en creux l'existence d'un fort sentiment d'insoumission dans la province. Seule une lecture au second degré permet d'en déceler l'ampleur. Elle exige de la part du chercheur une autre attitude à l'égard du document historique et une attention plus aiguë portée sur l'oralité.

## Une province en rumeurs

Il semble qu'en s'en tenant aux seuls écrits comme au seul contenu explicite des textes officiels, l'historiographie québécoise n'ait pas assez tenu compte des mouvements de fond dans la pensée sociale. Certes, à la fin XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étau s'est resserré sur les esprits rebelles qui, comme Mézière, rêvaient de soulever le peuple. Dans ce climat de suspicion générale, la liberté d'association et celle de la presse sont remises en question. Force est de composer avec la censure et les pressions du milieu. La rumeur est alors la seule échappatoire dans le champ de l'oralité. En effet, dans celui de l'écrit, on peine alors à déceler des marques de dissidence. Ainsi, les *Étrennes* du 1<sup>er</sup> janvier 1795, dans la *Gazette de Québec*, sont une valse-hésitation entre des énoncés sur la liberté et l'égalité et l'expression d'un loyalisme des plus contraints. L'année suivante, on a droit à une définition chagrine du « démocrate » : « Notre cœur veut avoir sa pleine liberté. / L'ombre de contrainte le blesse »<sup>52</sup>. Contrainte et contrariété marquent donc cette fin de siècle au Bas-Canada. Pour le reste, l'Église catholique profite des circonstances pour relever la tête et raffermir son emprise sur les esprits. Toutefois, même dans les discours et sermons de Joseph-Octave Plessis, on devine sous ses admonestations la lutte

52. « Étrennes du garçon qui porte la *Gazette de Québec* aux pratiques », feuille volante, *Gazette de Québec*, 1<sup>er</sup> janvier 1796.

sourde d'une pensée souterraine. Pour n'avoir pas accès à l'écrit, cette pensée n'existe pas moins et trouve son exutoire dans l'oralité du murmure et du bouche à oreille. C'est ce qu'il faut lire entre les lignes de Plessis quand il tonne en 1799 contre une philosophie de l'ombre et contre des expressions « saisies avec avidité et répétées par toutes les bouches » :

[...] l'ennemi du salut, jaloux apparemment d'y voir le règne de Dieu si solidement établi, est venu dans les ombres de la nuit, je veux dire avec les artifices ténébreux d'une philosophie trompeuse, couvrir d'une dangereuse ivraie, de productions impies, de livres incendiaires, toute la surface de cette riche et fertile contrée. Cette ivraie a germé : l'impiété et la dissolution ont pris racine : les esprits et les coeurs se sont laissé entraîner aux attraits séduisants d'une religion sans dogmes, d'une morale sans préceptes. Les expressions enchanteresses de raison, de liberté, de philanthropie, de fraternité, d'égalité, de tolérance, ont été *saisies avec avidité et répétées par toutes les bouches*. A leur faveur, l'indépendance et l'incrédulité ont établi leur fatal empire. La souveraine autorité du Prince a été nommée tyrannie ; la religion, fanatisme ; les saintes pratiques superstitions ; ses ministres, imposteurs ; Dieu lui-même, une chimère!<sup>53</sup>

Il convient, certes, de faire la part des choses et de prendre en compte l'enflure rhétorique de circonstance chez ce brillant orateur. Il reste qu'en ce 10 janvier 1799, dans la cathédrale de Québec, la vigueur du remède administré à ses ouailles par Plessis est à la mesure du « mal » à soigner. À entendre le coadjuteur et vicaire général pester ainsi contre l'incrédulité, on ne peut que déduire l'ampleur du phénomène dans l'ensemble de la population<sup>54</sup>. Une certaine vulgate s'en trouve remise en cause, qui présentait la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme une période d'assujettissement pour les Canadiens. Seule une poignée de lettrés en milieu urbain aurait alors manifesté quelque velléité d'engagement politique en intervenant dans les clubs de débat, mais dans un climat idéologique essentiellement teinté de loyalisme (surtout après 1793)<sup>55</sup>. Toutefois, ceci ne concerne que Québec et Montréal. Qu'en était-il en milieu rural, où résidait la majorité de la popula-

53. JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, *Discours à l'occasion de la victoire remportée par les forces navales de Sa Majesté britannique dans la Méditerranée le 1 et 2 août 1798, sur la flotte française*, Québec, J. Neilson, 1799, p. 4-5.

54. On sait que Plessis ne s'adressait pas seulement alors aux seuls résidents de Québec, mais que, devenu lettre pastorale, son discours fut lu dans toute la province comme l'explique JAMES H. LAMBERT (« Plessis, Joseph-Octave (baptisé Joseph) », *DBC*, t. VI, p. 648). Ce discours témoignait donc bien de la perception qu'avait Plessis de ses ouailles.

55. Voir notamment « Les pratiques associatives », dans MAURICE LEMIRE (DIR.), *La vie littéraire au Québec*, tome I.- 1764-1805. *La voix française des nouveaux sujets britanniques* ; Presses de l'Université Laval, 1991, p. 160-180.

tion<sup>56</sup>? Éloignée des grands centres, cette dernière n'en était pas moins soumise à la circulation des idées nouvelles, comme nous l'avons vu plus haut à propos de Badeaux, de Sanguinet, de Baby ou de sœur Saint-Ignace. Tout aussi efficace que l'écrit s'avérait alors le mode oral de transmission des « bruits ». Méfiance à l'endroit des pouvoirs publics et religieux, nouvelles convictions politiques, mais aussi attachement plus ou moins rationnel à la France, fantasme d'une reconquête : autant de traits de mentalité qui ne peuvent se formuler par écrit en raison de la censure. Mais, en revanche, cette pensée trouvent dans la rumeur un mode idéal d'expression.

Ces quelques observations n'étaient destinées qu'à soulever la question. Manquent encore des analyses plus approfondies sur ces phénomènes trop souvent jugés marginaux. Ne pouvant, comme le font aujourd'hui les sociologues, faire enquête sur le terrain par sondages et entrevues, l'historien des mentalités n'a d'autre recours qu'une lecture attentive des marques d'oralité dans le corpus littéraire et documentaire mis à sa disposition. On sait, par exemple, tout ce qu'une approche patiente de l'archive judiciaire permet de retracer dans la « logique des foules » ou « la vie fragile » d'une société donnée<sup>57</sup>. Jean-Pierre Wallot l'a montré, on l'a vu, à propos des intrigues. Si le Québec et le Bas-Canada doivent être repensés sous l'angle de la rumeur, c'est que celle-ci, nous l'avons vu, n'est pas une aberration pathologique ou irrationnelle, mais, comme le montre Rouquette, un « mode d'expression privilégié de la pensée sociale »<sup>58</sup>. Au terme de nos remarques préliminaires sur la rumeur d'une reconquête, mais aussi, sur ce mode de pensée, nous pourrions réactiver une vieille locution et parler à propos du Québec, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une « province en rumeurs ».

Bernard Andrieu

- 
56. YVAN LAMONDE rappelle que les Canadiens résident alors majoritairement à la campagne, dans des agglomérations de moins de 1000 habitants (*Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, p. 71).
57. ARLETTE FARGE ET JEAN REVEL, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants*, Paris, Hachette, 1988 ; Arlette Farge, *La vie fragile : violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.
58. MICHEL-LOUIS ROUQUETTE, *op. cit.*, p. 8.